

INDEMINISATION SI LA PERSONNE HÉMOPHILE INFECTÉE AU VHC (OU LA PERSONNE ATTEINTE DE THALASSÉMIE MAJEURE) ÉTAIT ÉGALEMENT INFECTÉE PAR LE VIH EST CETTE PERSONNE EST DÉCÉDÉE AVANT LE 1er JANVIER 1999 [\[Article 5.01\(4\)\]](#)

